

Conseil National des Sapeurs-pompiers volontaires : tous les moyens pour éviter que les sapeurs-pompiers volontaires ne soient considérés comme des travailleurs seront mis en œuvre

En session extraordinaire, le CNSPV s'est réuni à propos du rapport de l'IGA sur le volontariat.

L'ensemble des acteurs présents, notamment la Direction générale de la Sécurité Civile, a redit son souhait de défendre le volontariat des sapeurs-pompiers, et de mettre en œuvre tous les moyens pour éviter que les sapeurs-pompiers volontaires ne soient considérés comme des travailleurs.

A ce titre, 4 points clefs ont été rappelés :

1. L'engagement volontaire et altruiste, à protéger (ce ne sont pas les SPV qui se plaignent de leurs conditions d'emploi)
2. Il existe un consensus très fort sur le fait que le SPV ne sont pas des travailleurs
3. La directive européenne sur le temps de travail représente cependant une menace réelle, dont il faut tenir compte
4. Dans la mesure où elle pose des difficultés significatives à plusieurs États membres, il est légitime de la discuter voire de proposer une directive européenne protégeant l'engagement citoyen.

